



COMITE TECHNIQUE LOCAL (CTL)
DU 27 MARS 2015

LA DRFiP SE MOQUE DE NOUS !

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Le 9 avril 2015, la CGT, FO et Solidaires, appelle l'ensemble des salariés du public et du privé à une journée de grève et de manifestations.

Quelles en sont les raisons ?

La politique du gouvernement, qui se décline à travers le « pacte de responsabilité », la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, dans les dispositions du projet de loi « Macron » en accord avec les desiderata du patronat, aggrave la situation des salariés, des retraités et des chômeurs.

La DGFIP est, bien sûr, touchée de plein fouet par cette logique d'austérité :

30 000 emplois supprimées depuis la fusion, plus de 3 000 vacances d'emplois, un plan de restructuration à venir qui mettra à mal le réseau, les implantations, les structures, les missions de notre administration. A l'ordre du jour de ce CT, le budget de la DRFiP présenté en est l'illustration, avec une dotation globale de fonctionnement encore en baisse.

Cette politique conduit inévitablement à une dégradation du service public pour l'ensemble des citoyens !

Dans ce contexte toujours plus difficile, les agents des Finances Publiques ont eu la mauvaise surprise d'apprendre la baisse de leur traitement annuel !

En effet après sa baisse en 2014, la prime d'intéressement a été supprimée.

La CGT finances publiques a toujours été opposée à la prime d'intéressement. Cette prime est et reste le symbole d'une politique d'objectifs accordant plus d'importance aux chiffres qu'aux conditions de travail, plus d'importance aux statistiques qu'à la qualité du service public.

Pour la CGT Finances Publiques, l'abandon de cette prime doit être compensé par des mesures générales d'augmentation de la valeur du point d'indice et de revalorisation des grilles indiciaires.

Après des années de gel du point d'indice et un pouvoir d'achat en baisse, une nouvelle étape est franchie : le projet d'un nouveau régime indemnitaire « RIFSEEP » (rémunération individualisée) en est l'illustration, avec à la clef un régime indemnitaire modulé au mérite et à la bonne volonté du chef de service.

C'est donc bien dans ce cadre d'austérité, que l'individualisation de la rémunération est imposée aux agents

Ce n'est pas la seule attaque subie par les agents : la réduction du réseau diminuera les possibilités de mutation. **La CGT combattrait tous ces projets funestes...**

D'ores et déjà, nous vous déclarons que le budget prévisionnel présenté ne recueille pas notre assentiment et que nos élus, la CGT, et les personnels le combattront farouchement.

Depuis quelque temps nous faisons le constat d'un dialogue social dégradé, ne servant que d'alibi au passage en force des réformes de la Direction. Le manque d'informations, lors du dernier CTL sur les nouveaux horaires d'accueil, l'absence de réponse à nos courriers relèguent nos instances à de simples chambres d'enregistrement ...

Non ce n'est pas notre conception du dialogue social !

Il est inacceptable de voir la direction prendre des décisions impactant irrémédiablement les missions, les conditions de vie au travail et l'avenir des personnels.

Nous avons eu connaissance que lors d'une réunion avec des chefs de service, vous avez fait état de restructuration du réseau et de la fermeture de certaines trésoreries. Vous prévoyez de nous informer lors d'une réunion informelle le 8 avril prochain.

Pourquoi attendre cette date ?

Quelle sera la teneur des annonces ?

Les conséquences pour nos collègues ?

Le CTL, réuni ce jour, est l'instance prévue pour informer les élus du personnel.

L'exaspération des personnels est grande et ne cesse de croître face aux attaques dont ils font l'objet tant sur leurs rémunérations que leurs conditions de travail ou leurs règles de gestion. Si la CGT FP 69 n'obtient pas de réponses aux interrogations légitimes des agents qu'elle relaie, si l'administration continue de bafouer les règles de fonctionnement des organismes institutionnels, nous en tirerons avec les personnels toutes les conséquences et nous défendrons avec eux leurs droits par la mobilisation.

Le directeur a répondu à notre demande sur les restructurations de services à venir. Malgré l'insistance des représentants, il a maintenu sa position de ne rien dévoiler avant la réunion informelle du 8 avril car le calendrier des annonces du plan triennal est fixé par la direction générale. Il a déclaré que les projets de restructurations sont toujours en cours d'examen par la centrale et qu'il attend les retours du ministre : « rien n'est acté ! ».

Nous avons rappelé que ces informations ont déjà été données aux chefs de service. Nous avons dénoncé ce traitement différencié envers les agents. Cette situation a des conséquences sur les personnels qui restent dans l'ignorance de leur avenir professionnel. En effet, de nombreuses informations contradictoires circulent dans les services et génèrent un stress supplémentaire.

Le directeur nous a confirmé que la DG n'avait pas imposé de cadrage précis pour cette réforme. Les échanges laissent penser que son projet va aboutir à la fusion de services et à la fermeture de trésoreries. La fusion commencerait à l'Hôtel des Finances par le regroupement des deux SIP et des deux SIE en un seul SIP et un seul SIE. Ce même schéma devrait se décliner sur les autres sites.

Les élus ont dénoncé le mépris de la direction envers les instances représentatives du personnel *qui ne peuvent jouer leur rôle auprès des agents*. Mais le directeur semble particulièrement inquiet pour la situation des chefs de service concernés.

Quel crédit accorder à ces propos ? Si rien n'est acté et communicable, est-ce que le DRFiP se moque des chefs de services ? **Est-ce vous/nous qu'il prend pour des simples d'esprits ?**

APPROBATION DU PV DU CTL EMPLOI DU 16 JANVIER 2015

Pour la première fois depuis la création de la DRFiP, le PV soumis à l'approbation ne mentionne pas l'heure de début de la séance. C'est une des informations obligatoires !

Questionné sur ce point, le Directeur fait semblant de ne pas comprendre la question. Après le rappel au respect des règles, nous demandons aux participants de nous indiquer à quelle heure la séance avait commencé. **Étrangement, la mémoire des participants leur fait défaut !** Ni le directeur, ni les secrétaires signataires du PV ne sont parvenu à atteindre les méandres de leurs neurones où est stockée la réponse.

Quel est l'enjeu de ce point ? De s'assurer de la régularité de la délibération du CTL pour lequel tous vos élus doivent recevoir une convocation. Mais également de rappeler que les règles en vigueur doivent être respectées. **C'est le lieu du dialogue social, pas un bistrot où l'on vient s'il y a de la lumière.**

Le dialogue social n'a de sens que s'il sert aux personnels. C'est pourquoi ce jour là, la CGT avait appelé les agents de l'HDF à une initiative qui a entre autre « perturbé » le fonctionnement du CT. Il a été réuni avant l'heure prévue ! Le directeur est responsable de ne pas avoir informé tous les élus. **Par leur silence les OS, présentes à ce CT, apportent leur caution à ce fonctionnement et au DRFiP !**

En conséquence, la CGT a voté contre le PV. Solidaires, en raison de son absence a refusé de prendre part au vote. Pour : FO et CFDT.

BUDGET

Ça continue, toujours en baisse pour 2015.

Toutes les directions ont une perspective de déficit pour 2015. La DRFiP du Rhône table sur un déficit de 1 700 000 €. Les abondements budgétaires qui ont permis d'équilibrer les dépenses en 2014 ne sont pas acquis pour cette année.

En outre, la situation va encore se dégrader car la DGFIP doit contribuer à hauteur de 28 000 000 € pour les dépenses liées au plan Vigipirate.

Le directeur nous a précisé que des marges existaient sur les dépenses de chauffage avec les travaux de rénovation de l'Hôtel des Finances et le nouveau contrat d'impression (photocopieur). De plus, une solution d'impression centralisée des courriers dans un centre d'édition permettra d'économiser sur les frais d'affranchissement.

Il est également envisagé de quitter l'opérateur historique (EDF) pour réduire la facture.

La CGT constate que ce budget est insuffisant pour garantir des conditions de travail satisfaisantes et le fonctionnement des services.

FORMATION PROFESSIONNELLE

La direction nous présente le bilan de la formation pour l'année 2014. Près de 80 % des agents ont suivi une formation.

Nous constatons cependant que certaines e-formations sont inadaptées (par exemple : FDD, Libre Office...). La direction partage cette analyse et a déjà fait remonter ces observations. Par ailleurs, elle a rédigé des fiches techniques pour pallier aux difficultés d'utilisation.

Nous restons attachés à la formation en présentiel qui permet de s'adapter aux stagiaires et de partager les expériences. Nous avons exprimé notre crainte de voir l'e-formation se substituer à la formation en présentiel. La DRFiP nous a confirmé que l'e-formation resterait un complément ou une porte d'entrée à une formation classique.

De façon surprenante, la direction affirme que les agents préfèrent la documentation dématérialisée à la documentation papier. Nous pensons qu'il s'agit d'une extrapolation très exagérée des résultats d'enquête de satisfaction.

Il a également été indiqué que l'e-formation pouvait difficilement être suivie sur le poste de travail et qu'un bureau dédié était préférable.

RESTRUCTURATION DU SERVICE RH

La restructuration fait suite à la fusion des statuts. Elle se fait à périmètre et effectifs constants en concertation avec les personnels. Elle devrait faciliter l'accès aux informations.

QUESTIONS DIVERSES

Le directeur nous annonce la création, au 1^{er} juin, d'un service de traitement des déclarations rectificatives (STDR) dans le Rhône, mobilisant une dizaine d'inspecteurs.

Ce service viendra en complément du service parisien qui ne peut plus faire face au flux des déclarations reçues des contribuables détenant des avoirs non déclarés à l'étranger. Le stock actuel représente 8 ans d'activité.

Ce projet doit être présenté au comité technique de réseau le 21 avril.

Les effectifs prévus seront en grande partie prélevés parmi les agents de la DRFiP du Rhône. Cela devrait concerner, en priorité, les agents du futur PCRP.

Attention : avant que ce dossier soit présenté en CTR le 21 avril, le directeur ne devait pas communiquer. Mais là, il parle !

PÔLE DE CONTRÔLE DES REVENUS ET DU PATRIMOINE (PCR)

Le directeur nous confirme la mise en place de cette structure en 2016 !

Nous dénonçons le refus d'informer les élus et les agents. A ce jour, nous ne connaissons ni la date de mise en place, ni les personnels concernés, ni les modalités d'affectation.

Le directeur se retranche derrière la tenue de groupes de travail à venir. La communication sera faite avant l'été. Nous avons rappelé l'inquiétude des agents et les nombreux points restés sans réponse, particulièrement sur les questions RH. La DRFiP prévoit 4 réunions RH pour les personnels susceptibles d'être touchés par cette réforme. Elles sont prévues les 10 et 30 avril au matin et les 14 et 28 avril après-midi. Les chefs de service étaient chargés de faire remonter à la direction les questions posées par les agents. A ce jour, seules deux questions ont été transmises.

La communication sur ce dossier semble inefficace et particulièrement inadaptée aux enjeux. La CGT dénonce l'absence de communication écrite à destination des agents sur la feuille de route des groupes de travail qui garantirait une information claire et identique à l'ensemble des personnels.

Nous constatons, encore une fois, que la méthode d'association des agents via les groupes de travail n'est qu'un simulacre de concertation.

ORGANISATION DE L'ACCUEIL À L'HÔTEL DES FINANCES

La fermeture du 6 rue Charles Biennier impose de déplacer l'accueil des professionnels dans le hall de la rue de la Charité. Il est prévu des boxes de réception dédiés aux SIE avec une permanence assurée par des agents de ces services.

Ayant constaté que l'accueil des professionnels n'est pas assuré pendant la pause méridienne, le directeur estime qu'il est inutile de remettre en cause sur cette pratique.

Avec la généralisation des télé-procédures, l'accueil physique dans les SIE a fortement diminué. La présence permanente d'un agent du SIE dans le hall d'accueil sera obligatoire. Il est donc envisagé un bilan de la nouvelle organisation après quelques mois.

L'accueil du pôle enregistrement continuera à se faire rue Biennier. Un interphone sera installé et les agents devront descendre à la rencontre des usagers pour les accompagner jusqu'au service. Ils devront également les raccompagner.

POINTS MATÉRIELS

Le portillon de Bron est réparé et la direction fournira un nouveau micro-onde à Caluire.

FERMETURE ET RESTRUCTURATION DES SERVICES : QU'EST-CE QUI SE TRAME ?

Plusieurs rumeurs circulent : si vous êtes inquiets de l'avenir de votre service, n'hésitez pas à questionner votre chef de service... Il a été avisé !

Pour conclure, c'est par la lutte et l'engagement de tous dans les mobilisations à venir que nous ferons reculer l'administration.

Le compte rendu des infos données par la DRFiP le 8 avril sera mis en ligne sur notre site :

LE 9 AVRIL 2015, TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION

RDV à 10H30 de la place Jean Macé en direction de la place Bellecour, en passant par la Préfecture.

Lyon, le 02/04/2015